



# Désertif'actions

- Ateliers nationaux -

## Rapport de l'atelier national France préparatoire de Désertif'actions 2026

Désertif'actions 2026  
Pour des territoires résilients face aux sécheresses : agissons dès maintenant !

### Informations générales



Groupe Travail Désertification

L'atelier a été organisé par le Groupe de Travail Désertification (GTD) dans le cadre de Désertif'actions 2026, le 10 juin 2025 à Agropolis International (Montpellier) – De 10h à 17h30

Financements :



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

Liberté  
Égalité  
Fraternité



MINISTÈRES  
AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le rapport de l'atelier a été rédigé par Alissa Jeridi ([desertification@cariassociation.org](mailto:desertification@cariassociation.org)) avec la contribution de Jérôme Enjalbert et Manon Albagnac



Co-organisateurs



Nations Unies  
Convention sur la lutte  
contre la désertification



[www.desertif-actions.org](http://www.desertif-actions.org)

Partenaires



Bailleurs





## Contenus des travaux

### 1. Contexte des sécheresses dans le pays

#### 1.1. Éléments de contexte sur les sécheresses

Cet atelier a regroupé des acteurs du développement français (et européens) menant des actions dans les pays situés dans les zones sèches, pour préserver les écosystèmes au service des communautés rurales et avec elles.

Durant l'atelier les éléments de contexte propre à chaque pays d'intervention ont été intégrés dans les réflexions lors des travaux de co-construction.

Les zones sèches du monde représentent 41% des terres émergées de la planète et abritent près de 2 milliards de personnes. Les écosystèmes et agroécosystèmes présents dans ces zones possèdent des conditions pédoclimatiques<sup>1</sup> qui les rendent particulièrement sensibles aux variabilités climatiques et aux événements extrêmes telles que les sécheresses.

Les populations rurales et pastorales fortement dépendantes de la bonne santé des sols et de la disponibilité des ressources naturelles sont les premières touchées par les effets de la sécheresse et de la dégradation des terres, qui voient leurs moyens de subsistance affectés ainsi que leurs conditions de vie se dégradées entraînant des déplacements forcés, l'augmentation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté.

Confrontées à une accumulation de contraintes d'ordre environnementales et socio-économiques, les zones sèches du globe se retrouvent particulièrement impactées par l'augmentation de la fréquence et de la durée des sécheresses qui accroît la fragilisation des écosystèmes et la vulnérabilité des populations locales.

*L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que 55 millions de personnes dans le monde sont directement touchées par les effets de la sécheresse chaque année. Ce phénomène représente encore aujourd'hui le danger le plus grave pour le bétail et les cultures dans presque toutes les régions du globe.<sup>2</sup>*

*D'ici 2050, 75% de la population mondiale sera touchée par la sécheresse et ses conséquences.<sup>3</sup>*

*700 millions de personnes risquent d'être déplacées en raison de la sécheresse d'ici 2030.<sup>4</sup>*

<sup>1</sup> Faible biodiversité dans les sols, faible ressource en carbone organique, agriculture fortement dépendante des ressources en eau etc. (Bernoux M., Chevallier T. 2013; UNCCD 2017).

<sup>2</sup> OMS, (2021), Drought Overview, <https://www.who.int/health-topics/drought#>

<sup>3</sup> UNCCD: <https://www.unccd.int/land-and-life/drought/overview#>

<sup>4</sup> ONU, 2018, Groupe de Haut Niveau sur l'eau.





## Références bibliographiques

Bernoux M., Chevallier T., 2013. Le carbone dans les sols des zones sèches : des fonctions multiples Indispensables, CSFD Les dossiers thématiques n°10, 40p.

UNCCD, 2017, Perspectives Territoriales Mondiales première édition, 335p.

## **1.2. Réponses politiques face aux sécheresses (engagements nationaux, mécanismes existants, positions portées par le pays à l'international)**

Sur le plan politique, les actions de la France et de l'Union européenne se concentrent principalement sur la coopération internationale, le financement de projets de reforestation et de gestion des ressources naturelles, et sur le soutien aux politiques agricoles durables.

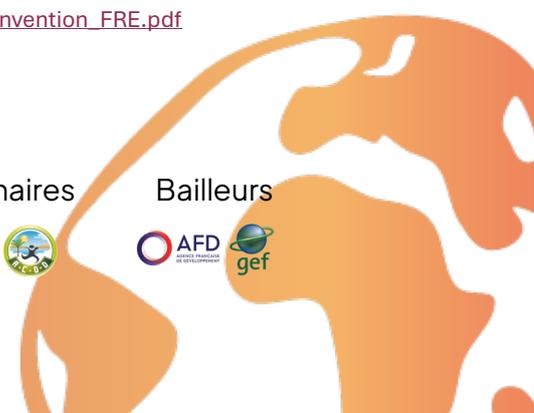
La France et l'Union européenne sont engagées au sein de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) qui a pour objectif « de lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse dans les pays gravement touchés, en particulier l'Afrique »<sup>5</sup>.

Elles supportent sa mise en œuvre en soutenant les initiatives portées au sein de cette Convention pour la gestion durable des terres, des sols et des ressources naturelles, et pour la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques.

La France soutient notamment le développement de l'agroécologie dans les États africains, particulièrement du Sahel, à travers le financement de projets via l'Agence Française de Développement (AFD), l'appui de la recherche africaine sur le sujet et le plaidoyer lors des rencontres internationales telles que les Conférences des Parties (COP) des Conventions de Rio, les sommets internationaux, etc. Par ailleurs, elle s'est dotée d'un Document d'orientations stratégiques 2020-2030 à l'international pour lutter contre la dégradation des terres et la désertification, qui définit ses priorités et ses actions sur le sujet.

Récemment la France s'est déclarée pays affecté par la désertification et la dégradation des terres lors de la 16<sup>ème</sup> Conférence des Parties de la CNULCD (Riyad, 2024).

<sup>5</sup> CNULCD, Article 2 : [https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-02/UNCCD\\_Convention\\_FRE.pdf](https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-02/UNCCD_Convention_FRE.pdf)





## 2. Résultats des travaux sur la sous-thématique traitée

### 2.1. La transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaire

Les systèmes agricole et d'élevage subissent de plein fouet les effets des sécheresses, qui compromettent la production, mettent en péril la sécurité alimentaire et fragilisent les économies locales. Ces phénomènes, exacerbés par le dérèglement climatique, accentuent les disparités entre les territoires, notamment dans les zones où les infrastructures sont insuffisantes et où les capacités d'adaptation restent limitées. Face à ces défis, certaines stratégies basées sur les principes de l'agroécologie ont montré leur efficacité pour renforcer la résilience des exploitations. Ces solutions incluent des approches intégrées et diversifiées qui permettent aux exploitations de mieux anticiper, s'adapter et répondre de manière durable aux défis posés par les sécheresses. Cependant, la transition vers l'adoption de ces pratiques (techniques, organisationnelles, etc.) reste freinée par de nombreux obstacles structurels et conjoncturels. Faciliter le changement s'impose alors comme une condition indispensable pour lever ces barrières et favoriser la transition des systèmes agricoles et d'élevage vers plus de résilience.

### 2.2. Question posée et description de la problématique spécifique dans le pays

Durant l'atelier l'objectif a été de répondre à la question suivante : **Quelles modalités d'accompagnement des exploitations agricoles et d'élevage pour faciliter leur transition vers plus de résilience face aux sécheresses ?**

*Une exploitation agricole représente l'ensemble des activités de production agricole (élevages sédentaire, productions maraichères...) mené dans un espace déterminé pour produire des biens et des services.*

#### 2.2.1 Soutenir la transition agroécologique des systèmes agricoles

Soutenir la transition des exploitations agricoles vers plus de résilience face aux sécheresses, c'est s'intéresser à l'efficacité des principes agroécologiques dans la réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles face au risque de sécheresse.

En effet, les exploitations agricoles qui s'appuient sur les principes de l'agroécologie sont moins sensibles et plus résilientes à la sécheresse.

L'utilisation de pratiques agroécologiques permet de réduire les impacts des sécheresses sur l'environnement. Par exemple, la diversification et la combinaison de pratiques, l'utilisation de variétés locales et adaptées, l'apport de matière organique



pour la rétention de l'eau dans les sols permettent de réduire la pression sur la ressource en eau en optimisant l'utilisation de l'eau disponible et limitant le gaspillage.

- Cas de l'Algérie sur les agrosystèmes oasiens dans le cadre du projet Costea :  
<https://www.comite-costea.fr/actions/agroecologie/>

D'un point de vue économique, les principes de l'agroécologie favorisent la stabilité des revenus et le maintien de la qualité de l'alimentation à travers par exemple, la diversification des productions et des modes de commercialisation, la baisse de l'utilisation d'intrants chimiques permettant une baisse des charges liés aux intrants, etc.

- Cas au Mali avec l'évaluation des performances de l'agroécologie via l'outil TAPE :  
<https://www.fao.org/agroecology/database/detail/fr/c/1620322/>

## 2.2.2 Définir le concept de résilience et le cadre conceptuel choisi

La résilience est un concept multi-facette disposant de plusieurs définitions et cadres conceptuels, et qui n'est pas utilisé de la même manière selon les domaines scientifiques, ce qui le rend complexe.

Il existe donc différentes définitions de la résilience, mais elles ont toutes pour point commun l'idée de **faire avec** les perturbations et de **continuer à** assurer les fonctions d'un système :

- « Capacité d'un système à absorber les perturbations et à se réorganiser de manière à conserver essentiellement la même fonction, la même structure et les mêmes rétroactions. La résilience est une propriété neutre, ni bonne ni mauvaise » (SPI, CNULCD 2019)
- Capacité de résistance d'un système socio-écologique face à une perturbation ou un événement dangereux, permettant à celui-ci d'y répondre ou de se réorganiser de façon à conserver sa fonction essentielle, son identité et sa structure, tout en gardant ses facultés d'adaptation, d'apprentissage et de transformation. (IPCC, 2014)
- Un projet de recherche européen portant sur la durabilité et la résilience des systèmes agricoles en Europe définit la résilience comme : « la capacité à assurer les fonctions du système face à des chocs et stress économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels de plus en plus complexes et cumulés, grâce à des capacités de robustesse, d'adaptabilité et de transformabilité. » (Meuwissen et al, 2019).

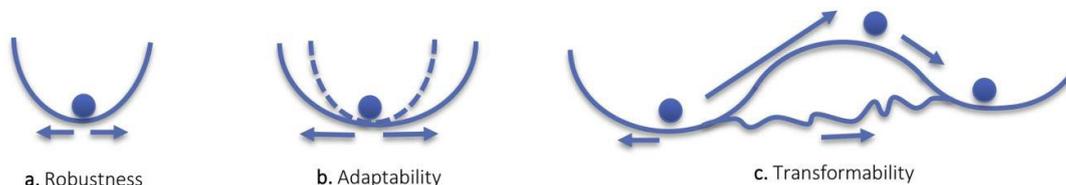
Pour travailler sur la résilience d'une exploitation agricole, nous avons fait le choix de se baser sur un cadre conceptuel qui allie les dimensions sociales et écologiques de la résilience.



⇒ Selon Milestad R. (2003) « Les exploitations agricoles peuvent être considérées comme des systèmes d'apprentissage en constante co-évolution avec leur environnement ».

D'après la littérature scientifique, la résilience englobe **3 propriétés** :

- **La capacité « tampon » ou d'absorption des chocs ou robustesse** : L'exploitation est capable de subir une perturbation sans que cela n'affecte sa structure et son fonctionnement. Par exemple : maintenir mon niveau de production agricole souhaité malgré le choc.
- **La capacité d'adaptation** : représente le degré auquel un système peut avoir la capacité d'apprendre et de s'adapter, en trouvant d'autres ressources (techniques, organisationnelles ou commerciales) pour faire face au choc sans pour autant changer la structure du système et ses fonctions. Par exemple : Le recours à la diversification des cultures.
- **La capacité de transformation** : représente le degré auquel le système est capable de s'auto-réorganiser (en interne) après une perturbation importante. Cela implique notamment de repenser tout le fonctionnement et la structuration de l'exploitation pour faire face au choc. Par exemple : en Algérie pour faire face aux sécheresses, certains exploitants agricoles arrêtent les cultures gourmandes en eau (maïs) pour passer à des cultures plus résistantes, qui demandent moins d'eau et qui vont produire du fourrage pour les troupeaux (orge).



En fonction de *Meuwissen et al. (2019)* des récurrences du phénomène climatique et du degré de perturbation (faible, moyen et élevé) certaines capacités seront mobilisées plus que d'autres. Plus la perturbation est élevée et persistante plus le chef de l'exploitation agricole devra trouver les ressources nécessaires pour transformer le fonctionnement de son exploitation.

À noter que lorsque l'on parle de résilience d'un système agricole, nous sommes bien dans cette idée de gestion des risques et non de rendre imperméable un système à toutes perturbations. En d'autres termes, c'est apprendre à faire avec les risques.

## Références bibliographiques :

IPCC, 2014. Climate change 2014 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and sectoral Aspects. Working Group II Contribution to the Fifth Assessment Report of the



Intergovernmental Panel on Climate Change., Cambridge University Press. Ed. Cambridge University Press

Gliessman, S.R. 1998. Agroecology. Ecological Processes in Sustainable Agriculture. Sleeping Bear Press. Chelsea, MI.

Holling, C.S. 1986. The resilience of terrestrial ecosystems: local surprise and global change. In Clark, W.C. and Munn, R.E. (Eds.). Sustainable Development of the Biosphere. Cambridge University Press. Cambridge, UK, pp. 292-317.

Meuwissen, M. et al., 2019. A framework to assess the resilience of farming systems. Agricultural Systems 176, 102656. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2019.102656>

Milestad, R., 2003. Building farm resilience. Prospects and challenges for organic farming. <https://res.slu.se/id/publ/11299>

A. Reichhuber et al. 2019. Lien entre la sécheresse et les terres : renforcer le rôle des interventions basées sur la gestion des terres pour atténuer les effets de la sécheresse et gérer les risques Un rapport de l'Interface Science-Politique. Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), Bonn, Allemagne.

Résilience des systèmes agricoles : Dictionnaire d'agroécologie. <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/resilience-des-systemes-agricoles/>

## 2.3. Actions mises en place pour répondre à la problématique (en lien avec la thématique traitée)

### 2.3.1 Qu'est-ce qu'une exploitation agricole résiliente face aux sécheresses ? (Exercice de définition collectif)

À travers un débat mouvant, l'objectif était de mettre en dialogue le concept de « résilience » et d'amener les participant.es à présenter leur définition d'une exploitation agricole résiliente face aux sécheresses.

Deux questions ont été posées avec 3 réponses possibles pour chacune. Les participant.es devaient se positionner devant la réponse choisie et ensuite échanger avec les personnes ayant sélectionné la même réponse pour établir un argumentaire collectif justifiant ce choix.

**Question1** : Selon vous quelle est la propriété la plus importante pour permettre à une exploitation agricole d'être plus résiliente face aux sécheresses ?

- A. La robustesse
- B. L'adaptabilité



Co-organisateurs



Nations Unies  
Convention sur la lutte  
contre la désertification



Partenaires



Bailleurs





## C. La capacité de transformation

### Réponses :

**La robustesse** : Une des premières étapes a été de donner une définition de la «robustesse» : capacité à absorber un choc.

La question de la temporalité par rapport au choc a également été évoquée afin d'expliquer que la robustesse permet d'être moins vulnérable pour répondre à une crise dans l'immédiat.

La robustesse induit un certain nombre d'éléments qui renforcent l'exploitation agricole, par exemple les capacités de stockage, les équipements (irrigation notamment), la préparation, etc. Par ailleurs, lorsque l'on fait face à une crise on est déjà dans un processus d'adaptation.

**L'adaptabilité** : L'adaptation est particulièrement importante car elle permet une meilleure souplesse et flexibilité du système agricole (processus incrémental).

Une meilleure adaptation aux chocs permet une meilleure gestion de l'imprévu ainsi qu'une meilleure capacité de réponse à ces imprévus. L'adaptation est un caractère principalement mis en avant lorsqu'on parle de résilience. En effet, le problème de la sécheresse étant déjà présent, il est plus «logique» de réfléchir aux modalités d'adaptation. Cependant, les deux autres facteurs (robustesse et transformation) sont également importants.

**La capacité de transformation** : En partant du postulat qu'il y a de plus en plus de sécheresses, la capacité de transformer son système est importante. En effet, si la sécheresse devient très fréquente et qu'elle se change en aridité plus prononcée, la transformation du système de production est indispensable car cela implique un changement dans la durée.

Cependant, la transformation est le processus le plus difficile à mettre en place car elle demande aux différents acteurs une plus grande prise de risque et plus d'accompagnement technique et financier.

**Question 2** : *Quel facteur vous semble être le plus important pour favoriser la résilience d'une exploitation agricole ?*

- A. *La Diversification (ex: génétique, des ateliers de production, des circuits de commercialisation, etc.)*
- B. *L'insertion dans la dynamique du territoire*
- C. *L'auto-régulation écologique (en termes de gestion et renouvellement des ressources naturelles)*

### Réponses :



Co-organisateurs



Nations Unies  
Convention sur la lutte  
contre la désertification



Partenaires



Bailleurs





**La diversification** : La diversification des pratiques, ne s'inscrit dans des échelles de temps, contrairement aux 2 autres facteurs, mais dans des dimensions de l'exploitation agricole. Il y a une vigilance à avoir sur le fait de ne pas être uniquement diversifié, ancré dans le territoire ou auto-régulé, mais bien de viser la conjonction des pratiques.

La diversification intègre la dynamique territoriale et la dimension écologique. Autre aspect évoqué, en complément d'une diversification des productions et des ateliers de l'exploitation, le rapport au marché pour obtenir des débouchés plus diversifiés est également important.

**L'insertion dans la dynamique du territoire** : Cette dimension aborde aussi bien la gestion des ressources naturelles que la capacité des acteurs du territoire pour les gérer. Elle englobe également la gestion des connaissances (scientifiques, traditionnelles, etc.) ainsi que les dynamiques d'entraide.

Une bonne connexion avec les autorités publiques permet aux acteurs de bien connaître leurs droits et devoirs, percevoir des aides, etc. Enfin, une connexion locale permet également d'être en lien avec le marché.

**L'auto-régulation écologique** : Le terme « d'auto-régulation » renvoie dans l'idéal à l'absence d'intervention de l'homme. Néanmoins, dans le cadre proposé le terme fait référence à un accompagnement à l'auto-régulation, qui vise à maintenir les ressources naturelles à un niveau « maximum » et met en avant une dimension basée sur les fonctions éco-systémiques accompagnées par l'homme.

Cette auto-régulation est importante car elle inclut tous les aspects de la biodiversité, ainsi que la santé des sols (par exemple : amélioration du fonctionnement des sols, du cycle de l'eau, de la biodiversité des sols, etc.)

Ce facteur inclut nécessairement un certain degré de diversification car l'objectif est de parvenir à une meilleure diversité de l'agroécosystème pour permettre son « auto-régulation ».

### **2.3.2 Focus sur les résultats et changements des actions menées par les acteurs du développement pour favoriser la résilience d'une exploitation agricole face aux impacts des sécheresses**

À la suite d'un travail en groupe visant à faire remonter les résultats et changements voulus par les participant.es à travers leurs actions, les éléments ressortis ont été classés par les participant.es en fonction des 3 capacités rendant une exploitation agricole résiliente face aux sécheresses.

➔ Retrouvez les résultats de cet exercice en **ANNEXE 1**.



Co-organisateurs



Nations Unies  
Convention sur la lutte  
contre la désertification



Partenaires



Bailleurs





## 2.4. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique

Freins, difficultés, obstacles à la mise en place d'actions, ou à leur mise à l'échelle	Leviers d'actions, conditions favorables (techniques ou organisationnelles) pour dépasser les difficultés
<p>Des projets et stratégies d'intervention court-termistes, unilatéraux et top-down.</p> <p><u>Par exemple :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temporalité des projets trop courte pour des processus de changements longs ;</li> <li>- Rapports de force locaux et accaparement potentiel des projets par un « groupe social » ;</li> <li>- Manque de continuité de l'animation de la concertation multi-acteurs à la fin du projet et de la disponibilité des acteurs concernés hors projets ;</li> <li>- Sectorialisation des thématiques et injonctions contradictoires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Le financement de projets quinquennaux (ou plus) par les bailleurs de fonds.</li> <li>⇒ Phase de diagnostic préalable, médiation locale et cohésion sociale.</li> <li>⇒ Créer une dynamique et des projets de territoire fédérateurs, créer une appropriation de la dynamique dans les politiques publiques.</li> <li>⇒ Inclure l'ensemble des acteurs dans la construction, mise en œuvre et partage des résultats.</li> </ul>
<p>Faiblesse de certaines modalités d'intervention des acteurs du développement.</p> <p><u>Par exemple :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de redevabilité envers les acteurs locaux pour leur contribution à la collecte des données ;</li> <li>- Manque d'accès aux données et à la documentation ;</li> <li>- Manque d'appui, de suivi et de matériel ;</li> <li>- Changement de personnel formé trop régulier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ La mise en place de formations professionnelles.</li> </ul> <p><u>Par exemple :</u> La mise en place de dispositif de formation d'agriculteurs capable de former d'autres agriculteurs a été identifié comme particulièrement pertinent. (Cf. dispositif de « maitres exploitants Agrisud »)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Partager des pratiques accessibles et acceptables à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le diagnostic</li> <li>- La co-construction</li> <li>- Les Living-Labs</li> </ul> </li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Obtenir des résultats rapides, visibles et tangibles pour les bénéficiaires</li><li>- Champs école de démonstration/ Partage entre pairs et visites d'échange</li><li>- Evaluation de pratiques</li><li>- Information/Communication/Diffusion des résultats</li><li>- Valorisation des « <i>Success stories</i> »</li> <li>⇒ Le financement de petit matériel et formation d'agents locaux pour le suivi des partages de connaissance après les projets</li><li>⇒ Mobiliser les bons interlocuteurs locaux.</li><li>⇒ Mobiliser les réseaux sociaux devenus des vecteurs importants pour favoriser la transmission et le partage même dans les zones rurales enclavées.</li><li>⇒ L'inclusion des femmes et des jeunes.</li></ul>
L'insécurité foncière et le manque de connaissance sur les droits fonciers.	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Une gestion décentralisée de la terre et des ressources en donnant aux communautés le droit de définir et mettre en œuvre les règles.</li><li>⇒ Plaidoyer auprès des décideurs politiques pour faire passer des lois sur le foncier.</li></ul>
Milieu socio-économique orienté vers le conventionnel.	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Travailler à l'échelle territoriale, en décloisonnant les secteurs et en mobilisant les différents acteurs du territoire.</li></ul>
Prise de risques économiques (au niveau de l'exploitation agricole).	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Disponibilité d'un fonds de roulement pour amortir le coût des risques.</li></ul>
Sur le plan international : <ul style="list-style-type: none"><li>- Le manque d'un consensus politique sur les causes de la</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Obtenir un consensus scientifique sur les causes des sécheresses, qui se traduit en consensus politique, à l'instar</li></ul>



<p>sécheresse pour favoriser les actions concrètes ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le manque de consensus sur la manière d'agir avec un clivage entre :<ol style="list-style-type: none"><li>i. Les principes de l'agroécologie, la gestion intégrée des ressources en eaux, de l'autonomisation des acteurs locaux dans la recherche et la mise en œuvre de solutions adaptées.</li><li>ii. Les tenants de la géo-ingénierie, des OGM, et du pouvoir du secteur privé.</li></ol></li><li>- Le maintien d'approches « réactives » face aux crises causées par les sécheresses ;</li><li>- Le manque d'implication des états du Sud dans le montage de projet d'envergure et la mobilisation de financement ;</li><li>- Une mauvaise gouvernance des fonds par les États, limitant ceux qui peuvent être accessible pour les petites exploitations agricoles.</li></ul>	<p>des directives eaux et sols de l'Union Européenne.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ La mise en place progressive de mécanismes de solidarité face aux sécheresses. <u>Par exemple :</u> le Fonds pertes et préjudices qui est en cours d'opérationnalisation. Il est hébergé à la Banque Mondiale et doté d'un secrétariat. Il reconnaît que certains états ont besoin d'un soutien face aux crises. Ce fonds pourra financer des exploitations agricoles mais les états devront soumettre les projets.)</li><li>⇒ Approfondir sur les plans politique et financier l'approche « anticipation » et/ou « proactive ».</li></ul>
--	--





## 2.5. Messages de plaidoyer prioritaires

Cibles de plaidoyer	Messages de plaidoyer formulés à destination de cette cible
<b>Baillleurs de fonds et décideurs politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Renforcer l'ancrage territorial pour des actions durables et qui répondent aux besoins des communautés locales.</li><li>→ Favoriser le changement d'échelle en impliquant les divers acteurs locaux des territoires, des autorités locales aux organisations de la société civile, en incluant le secteur privé.</li><li>→ Soutenir l'ancrage territorial pour asseoir (et mettre en œuvre) les politiques publiques existantes sur les territoires et faire remonter les innovations institutionnelles découlant des projets.</li><li>→ Encourager les phases préliminaires à l'élaboration des projets (diagnostiques, études de faisabilité) en accordant des financements dédiés.</li><li>→ Favoriser les impacts durables des actions menées dans les projets en accordant des financements plus long et dédiés au suivi post-projet.</li><li>→ Favoriser la mobilisation des moyens techniques et financiers pour favoriser l'accès à la connaissance et la structuration de la formation agricole.</li></ul>
<b>Les pouvoirs publics et autorités locales telles que les collectivités territoriales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Lever la résistance aux changements en développant le partage et la diffusion des savoirs et des connaissances dans le but de favoriser l'intégration de nouvelles pratiques qui soient adaptées aux conditions de sécheresse et acceptables par les agriculteurs.</li><li>→ Mettre en place et appliquer des politiques foncières et de gestion des ressources naturelles, intégrant les usages culturels, permettant d'encadrer les modes d'accès et de transmission des terres et des ressources qu'elles possèdent.</li><li>→ Informer les praticien.nes de la terre sur les droits fonciers.</li><li>→ Articuler les politiques nationales pour réduire la vulnérabilité et la pauvreté des populations face aux sécheresses avec les dynamiques territoriales.</li><li>→ Prendre en compte les voix paysannes dans les discussions des politiques nationales et globales autour des sécheresses.</li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Remettre la gestion de la vie des sols au cœur des décisions politiques sur la gestion durable des terres, des ressources naturelles et la préservation des ressources en eau.</li></ul>
<b>Les ministères en charge et/ou à l'origine des stratégies de la transition agroécologique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Dédier les ressources humaines et les moyens financiers nécessaires pour mettre en œuvre les politiques favorisant la transition agroécologique.</li><li>→ Favoriser une meilleure intégration des principes de l'agroécologie dans les projets grâce au dialogue entre les bailleurs de fonds, les porteurs de projets et les ministères en charge de l'environnement, agriculture, élevage, etc.</li></ul>
<b>La CNULCD et les Parties</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Mettre en place un dialogue pour trouver un consensus politique sur les causes des sécheresses.</li><li>→ Intégrer les politiques nationales de réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté des populations dans les plans nationaux de lutte contre les sécheresses.</li></ul>

## Annexes

### **Annexe 1 : Résultats de l'exercice sur les résultats et changements des actions menées par les acteurs du développement pour favoriser la résilience d'une exploitation agricole face aux impacts des sécheresses**

Retrouvez ci-dessous les éléments transversaux aux 3 capacités, puis pouvant contribuer à 2 capacités et enfin spécifiques à chacune des 3 capacités :

- **Transversale aux 3 capacités**
  - Accès à l'information et aux connaissances
    - Les agriculteurs sont en mesure de comprendre les évolutions du climat et les impacts sur leurs différentes productions,
    - De s'adapter et/ou se transformer en autonomie
  - Soutenir les systèmes d'épargne solidaire à l'instar des tontines.
  - Développement de marchés locaux
  - Développement de services privés et publics aux agriculteurs
  - Diversification :
    - Des ateliers de production ;
    - Des cultures ;
    - À travers la mise en place de bocages agroforestiers à travers la mise en place de haies vives et d'arbres de pleins champs.
  - Complémentarité des pratiques à travers :





- L'association culturale avec par exemple la mise en place de productions saisonnières, qui vont produire sur une courte période mais qui vont s'enchaîner au cours de l'année. Autre exemple, dans les systèmes agroforestiers les productions de produits forestiers non ligneux (fruits, noix, etc.), et ligneux sont complémentaires avec les cultures au sol.
  - L'association cultures et élevage pastoral.
  - o Soutenir l'accès au foncier sur du long terme permettant par exemple de sécuriser les investissements sur les parcelles. À noter que la sécurisation du foncier peut-être un préalable idéal mais ce n'est pas le levier sur lequel on peut agir rapidement lors d'une situation qui appelle à une action urgente.
  - o Formation des conseillers agricoles (services techniques, agriculteurs référents...)
  - o Soutenir une meilleure gestion et gouvernance des exploitations agricoles à travers la formation.
- **Capacité « tampon » et capacité d'adaptation**
- o Dialogue entre acteurs du territoire
  - o Structuration des filières
  - o Appuis privés
  - o Introduction de pratiques agroécologiques
  - o Gestion de la biomasse pour favoriser son renouvellement
  - o Augmenter le couvert ligneux
  - o Limiter le ruissellement et l'érosion des sols
- **Capacité d'adaptation et capacité de transformation**
- o Améliorer l'accès aux marchés à travers :
    - Les études de diagnostic
    - La mise en réseau
    - Le soutien aux groupements
    - Les formations
  - o Soutenir la dynamique territoriale à travers :
    - La gouvernance
    - La mise en réseau
    - La formation
    - La mise à l'échelle
  - o Lever la résistance au changement
  - o Les chefs d'exploitation ont les savoirs et savoir-faire en termes de :
    - Conservation
    - Transformation
    - Multiplication





- La mise en place de système de micro-crédits et autres financements pour soutenir la capacité financière des exploitations agricoles à s'adapter ou se transformer et anticiper les effets des sécheresses.
- Soutenir la planification territoriale
- La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) multi-acteurs et multi-secteurs
- Le dialogue entre pairs (paysan à paysan) est activé pour accompagner l'adaptation/la transformation des exploitations agricoles.

## ➤ Capacité « Tampon »

- Financement d'équipement et d'infrastructures (par exemple : les systèmes d'irrigation permettent d'être moins dépendant des changements de pluviométrie.)
- Création de stocks fourragers et alimentaires permettant d'avoir des stocks de sécurité pour faire face à la pénurie lors de la crise.
- Augmentation de l'approvisionnement en eau villageoise.
- Capitalisation à l'échelle de l'exploitation agricole pour faire face aux risques et compenser des pertes. Par exemple : l'utilisation de l'élevage comme amortisseur financier.

## ➤ Capacité d'adaptation

- Valorisation à travers les projets, médias, sciences et savoir-faire locaux
- Valorisation et conservation des semences locales permettant d'avoir des ressources génétiques adaptées
- Mieux connaître les exploitations agricoles à travers le diagnostic
- Fournir des outils aux acteurs pour décrire leurs systèmes et accompagner la transition
- Accompagner les activités génératrices de revenus à travers les formations, la création de coopératives, l'accompagnement, etc.
- Dialogue entre acteurs pour la gestion des ressources
- Les organisations paysannes construisent des services qui permettent d'accompagner l'adaptation de leurs membres aux évolutions climatiques. Par exemple : mise en place d'un service de distribution de semences adaptées à la sécheresse, formation à l'utilisation d'applications mobiles d'accès aux données météorologiques.
- Les exploitations agricoles intègrent des techniques et pratiques tels que :
  - L'aménagement des parcelles dans une approche paysagère, pour améliorer la gestion de l'eau et la fertilité des sols ;
  - Le recours à des semences résistantes aux sécheresses ;
  - L'agroforesterie (Exemple de l'APAF : l'aménagement des terroirs villageois pour amener à une gestion des services écosystémiques sur l'ensemble du terroir villageois et si possible du bassin versant) ;



- L'utilisation de données météorologiques pour anticiper et adapter leurs itinéraires techniques ;
  - L'introduction de légumineuses dans les rotations culturales ;
  - Une gestion des sols et de l'eau permettant de minimiser les impacts des sécheresses.
  - o Les exploitations agricoles opèrent une transition agroécologique et acquièrent de nouvelles techniques et pratiques pour la production et la commercialisation. (Exemple de l'association Danaya : Introduction du Zaï mécanisé à travers les Kassines (porte-outils) dans la commune de Gogui au Mali).
  - o Les exploitations agricoles sont intégrées dans des collectifs de producteurs, et en capacité d'interagir collectivement avec le réseau d'acteurs institutionnels et économiques (services d'information météo, de fournitures d'équipement, de conseils et de marchés).
- **Capacité de transformation**
- o Appuyer la gouvernance des ressources à travers :
    - La mise en concertation
    - Le partage d'expériences
    - Le soutien organisationnel
    - Le plaidoyer
    - Les formations
  - o Gestion des territoires et des ressources naturelles collective par l'octroi de responsabilité des usagers sur les biens communs et une **gestion décentralisée** des ressources naturelles.
  - o Soutenir la cohésion sociale et l'inclusion des personnes vulnérables.
  - o Mise en place de politiques nationales pour développer un environnement favorable ce qui permet la **décentralisation des pouvoirs**.
  - o Accompagnement et animation des producteurs sur un temps long par le biais de conseillers privés.
  - o Les exploitations agricoles tirent des bénéfices économiques de la transformation.
  - o Les politiques locales sont mobilisées pour accompagner la transformation des exploitations agricoles.





## Annexe 2 : Agenda de l'atelier

### Agenda atelier national préparatoire Désertif'actions

## Comment les acteurs du développement peuvent accompagner et favoriser la transition des exploitations agricoles vers plus de résilience face aux sécheresses ?

**Le 10 juin 2025 à Agropolis International (Montpellier) – Salle Hibiscus  
De 10h à 17h30**

Organisé par le Groupe de Travail Désertification (GTD) dans le cadre de Désertif'actions 2026 : Agir pour la résilience des territoires face aux sécheresses

Thématique principale D'A 26 :

La transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires : *Quelles modalités d'accompagnement des exploitations agricoles et d'élevage pour faciliter leur transition vers plus de résilience face aux sécheresses ?*»

---

**9h30 – 10h** : Accueil des participant.e.s

**10h – 10h10** : Mot de bienvenue et tour de présentation

**10h10 – 10h20** : Introduction générale

**10h20 – 11h30** : Résilience d'une exploitation agricole aux sécheresses

- *Exercice de définition collective des propriétés d'une exploitation agricole résiliente face aux sécheresses*
- *Présentation d'éléments bibliographiques sur les propriétés rendant une exploitation agricole résiliente*

**11h30 – 13h** : Analyse des trajectoires des exploitations agricoles vers plus de résilience

- *Travaux en groupes et restitution*

**13h – 14h30** : Pause Déjeuner

**14h30 – 16h30** : Caractérisation et analyse des facteurs de réussite et des points de blocage dans l'accompagnement des exploitations agricoles vers plus de résilience face aux sécheresses

- *Travaux en groupes et restitution*

**16h30 – 17h10** : Identifier des options concrètes de plaidoyer

- *Travaux en groupes*
- *Réflexion collective en plénière*

**17h10 – 17h30** : Conclusion et remerciements

\*Cet atelier est organisé dans le cadre de Désertif'actions 2026 pour mettre en dialogue les acteurs de la société civile française et européenne, autour de l'accompagnement des systèmes



Co-organisateurs



Nations Unies  
Convention sur la lutte  
contre la désertification



Partenaires



Bailleurs





# Désertif'actions

agricoles et d'élevage sédentaires vers plus de résilience face aux impacts des sécheresses. Des recommandations tirées des savoirs et savoir-faire seront élaborées collectivement pour accompagner de façon concrète les populations et les territoires face aux crises causées par les sécheresses.



Co-organisateur



Nations Unies  
Convention sur la lutte  
contre la désertification



OBSERVATOIRE  
DU SAHARA  
ET DU SAHEL

Partenaires



Bailleurs

